ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cécile UNTERMAIER
Députée de Saône-et-Loire

Membre de la Commission des Lois Constitutionnelles,
de la législation et de l'administration générale de la République
Groupe Socialistes et Apparentés

Frédéric CANNARD
Député suppléant

A l'attention de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Cabinet du ministre
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Louhans, le 4 janvier 2022

Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date du 14 octobre dernier que je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, j'avais appelé votre attention sur la reconnaissance statutaire souhaitée par les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE).

Les instances représentatives de la profession en Bourgogne m'indiquent que le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur cette question devrait être rendu public entre le 3 et le 5 janvier, que les représentants des IADE s'entretiendront avec votre conseillère ce vendredi 7 janvier, avant que vous n'exposiez vos orientations et propositions pour la profession lundi 10 janvier.

L'entretien que j'ai eu avec les infirmiers anesthésistes me convainc de la nécessaire revalorisation de leur statut professionnel en Auxiliaires médicaux en Pratique Avancée (AMPA).

Les IADE représentent la profession infirmière dont le niveau de compétences et d'études est le plus complet (grade master 2 avec deux ans de formation temps plein). Le rôle de l'infirmier anesthésiste ne se limite pas à la préparation et à l'injection d'un médicament sur prescription, mais leurs pratiques quotidiennes englobent la sécurité anesthésique, la réanimation, l'urgence et la douleur, que ce soit du diagnostic, de l'anticipation ou du traitement. Leur travail s'inscrit bien dans une démarche d'appréciation générale de l'état du patient. D'ailleurs, les instances internationales infirmières, L'International Council of Nurses (ICN) et l'International Federation of Nurse Anesthetists (IFNA) affirment elles-mêmes que la profession IADE et sa formation répondent à la définition de la Pratique Avancée.

Vous vous étiez engagé à une revalorisation statutaire de ces infirmiers dont la teneur serait à déterminer en fonction des conclusions du rapport de l'IGAS, avant que votre cabinet n'indique à mes interlocuteurs une réponse contradictoire, provoquant ainsi leur incompréhension.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'adaptabilité de ces infirmiers a permis l'ouverture de nombreux lits de réanimation. Les vagues de pandémie se succèdent et ces derniers sont constamment sollicités, faisant preuve de beaucoup d'abnégation. Le risque de perte d'attractivité menace la profession à très court terme.

…/…

9, rue des Dôdanes - 71500 LOUHANS- Tel : 03.85.75.76.77- Fax : 03.85.75.76.70 - c.untermaier@orange.fr
Assemblée nationale – 126, rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP – cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

L'absence de prise en considération du cœur de ce métier et des actes professionnels aboutit à une perte de sens pour ces derniers et donc à leur fuite, à un moment où la situation sanitaire est alarmante.

Les intéressés au-delà d'une revalorisation salariale, demandent uniquement une reconnaissance statutaire, correspondant à la réalité de leur quotidien. Aussi, au regard des éléments susmentionnés et du sentiment de mépris ressenti sur le terrain, je vous remercie de bien vouloir prendre en considération cette requête légitime, en vue de l'entretien prévu ce vendredi et des orientations qui seront ainsi prises.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Cécile UNTERMAIER

9, rue des Dôdanes - 71500 LOUHANS- Tel : 03.85.75.76.77- Fax : 03.85.75.76.70 - c.untermaier@orange.fr
Assemblée nationale – 126, rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP – cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr